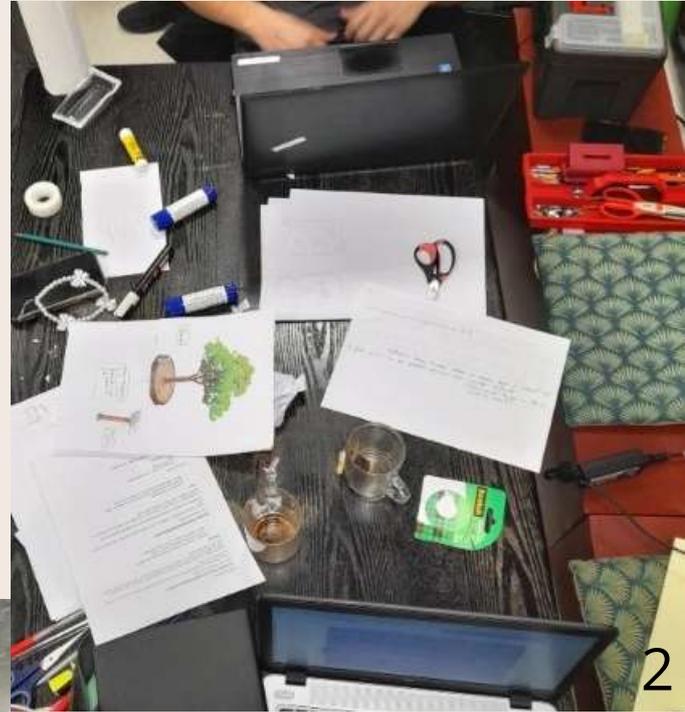




ADSEA 86 PÔLE PRÉVENTION



- 1 - Action collège G.Sand à Ozon
- 2 - Chantier éducatif à Chateauneuf
- 3 - Chantier loisir à Renardières/Le Lac

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 CHÂTELLERAULT

Edito

Depuis 1970, l'équipe de Prévention Spécialisée de Châtelleraut est présente sur les territoires sensibles : tout comme à Poitiers depuis 1978. Le service se positionne en appui des publics en voie de marginalisation. Les équipes se rendent disponibles, écoutent la détresse d'une population qui vit les fractures avec la société de plein fouet, fabriquent des solutions avec les ressources existantes, relayent auprès de tous les acteurs utiles à chaque situation, facilitent la communication et la coordination des moyens sur chaque quartier prioritaire.

Les éducateurs de prévention spécialisée vont au contact, sans jugement, et observent les jeunes et leurs familles qui, souvent, se débattent avec leur réalité. Ce public a, dans certains cas, rompu un parcours social, scolaire, d'insertion, familial. Dans ces circonstances, par les principes de libre adhésion et d'absence de mandat, par le respect de l'anonymat, les éducateurs font la proposition d'être un repère choisi, dans une relation de confiance et de faire un chemin conjoint vers des solutions concrètes pour améliorer le quotidien, vers la réconciliation avec le Droit Commun.

Être en première ligne pour les "éduc de rue", comme on le dit souvent, cela signifie voir des souffrances et des failles éducatives dans les familles, comprendre la complexité interculturelle des milieux de vie des personnes, réfléchir aux actes de délinquance avec le public concerné, écouter les récits d'un public vulnérable, victime de harcèlement, de stigmatisation, de violences de toutes sortes, de discrimination... Après ce préalable de rencontres, les éducateurs et éducatrices tentent une réponse qui prévient, qui alerte, qui soigne, qui guérit et qui évite.

Être éducateur en prévention spécialisée, c'est de la présence tout en tenant au cadre dans lequel on intervient : une société de droits et de devoirs. Et portés par les valeurs d'une société qui offrirait les mêmes chances de réussite, ils ou elles ouvrent des portes, agitent les forces vives des territoires, insufflent les raisons de croire en ces valeurs, ont confiance dans les potentiels des jeunes et de leur famille.

Inscrit dans le schéma départemental de la Protection de l'Enfance de la Vienne, le service de Prévention Spécialisée a bien conscience de n'être qu'un élément parmi un tissu important d'acteurs. Les éducateurs et éducatrices ne sont rien sans la richesse des territoires, sans un ensemble qui sait se parler dans l'intérêt général, sans une connaissance fine du monde dans lequel vit le public qu'ils accompagnent.

Mme Flachet, intervenante en analyse de la pratique auprès des différentes équipes du Pole Prévention pendant plusieurs années, définit leur métier ainsi : « J'ai pu évoquer avec ces équipes un large spectre d'actions qui concourent toutes à maintenir un lien humanisant avec des jeunes et des familles en rupture ou proche de la rupture. Ces actions ont un aspect visible (présences, projets, accompagnements) mais également un aspect invisible, ce qui empêche parfois d'évaluer l'efficacité de l'action des équipes, voire leur utilité. L'invisible, c'est d'abord la qualité du lien social qui se tisse entre les professionnels et les jeunes : ce lien est parfois le seul qui soit possible pour un jeune en grande difficulté, le seul « positif » qui soit exempt de violence, de pression, de domination. Cela permet tout simplement de ne pas se noyer, de ne pas sombrer dans l'inhumanité de l'acte violent. Cela donne aussi de l'espoir à ces jeunes : un autre modèle de relation, une fenêtre ouverte sur une vie meilleure. L'invisible c'est aussi l'incarnation symbolique des Lois de la République par la présence éducative : les professionnels incarnent la Loi car ils s'y réfèrent en permanence, ils la représentent sur le terrain, au même titre que les services de Police ou de Gendarmerie. Mais ils l'incarnent en mettant l'accent sur la nécessaire responsabilisation des jeunes, en confrontant en permanence ces jeunes avec les risques de la déviance, en accompagnant la réflexion sur les choix de vie et leurs conséquences. Ils prennent le temps pour cet apprentissage, en mettant d'autres mots sur les maux. Aussi, dans cette période si difficile où les professionnels et les élus ont à faire face à une montée des violences de toute sorte, ... les équipes de terrain sont, à mon sens, les derniers remparts de protection, concourant à notre sécurité à tous. Oui, les équipes d'éducateurs sont bien les « hussards » de notre République d'aujourd'hui, pour reprendre l'expression de Jules Ferry à propos des instituteurs du 19ème siècle ».

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés du service présents ou qui nous ont quittés pour leur engagement professionnel sans faille, au service des jeunes et des familles des quartiers de Châtelleraut.

Jean-Yves MICHAUD – Directeur du Pole Prevention (depuis le 1/04/2024).

Sommaire

01

Cadre d'intervention
Principes d'actions de la prévention spécialisée

02

La prévention en chiffres
Type de lien
Répartition par tranche d'âge
Origine de la rencontre
Situation actuelle des jeunes
Nb d'actions par type`
Nombre de jeunes participants aux actions

03

Les chantiers éducatifs c'est quoi ?
Les étapes du chantier éducatif
Les chantiers loisirs quels objectifs ?

04

Les actions collectives
Animation de rue
Décrochage scolaire
Valorisation de l'identité féminine

05

Accompagnement individuel
Cumul des risques sociaux

06

La prévention c'est aussi:

07

La veille professionnelle
Les EI/EIG et les réclamations
Composition équipe

08

Partenaires
Partenaires financiers
Partenaires opérationnels

Principes d'action de la prévention spécialisée

La libre adhésion du public et de l'éducateur

Une relation librement choisie (Arrêté du 4 juillet 1972). Un temps nécessaire à la création d'une relation de confiance, chacun est libre d'adhérer, d'ignorer, ou de refuser la relation. C'est le véritable moteur du changement à venir chez le jeune. Une démarche éducative par sollicitation continue des jeunes.

L'approche non institutionnelle

Des pratiques supplétives répondant ponctuellement aux besoins des jeunes ou s'inscrivant dans la durée. Une recherche systématique d'autonomie de la pratique ou un passage de relais vers le droit commun. Un espace de travail singulier (la rue) entre des jeunes et des institutions, qui demande des compétences éprouvées. Un questionnement permanent du service pour ne pas institutionnaliser la pratique et la présence sur les territoires.

Le respect de l'anonymat

Un engagement éthique du service de ne pas délivrer d'informations à l'extérieur, sauf consentement du jeune et/ou sa famille. Un processus d'accompagnement qui conduit "l'anonyme" à devenir un citoyen.

Le mandat global de territoire. Principe cardinal (approche globale)

La désignation d'un espace cohérent (habitat et mobilité des jeunes) où s'exerce la politique publique. La Prévention est une ressource en matière d'observation, d'expertise et de protection par ses méthodes d'intervention. Un acteur de liaison et de construction de réponses éducatives et sociales, y compris partenariales.

Le support associatif

Une certaine neutralité de l'approche, un large réseau d'acteurs associatifs et sportifs. Une grande capacité de recrutement (droit privé) et des formations spécifiques.

Le travail en partenariat

Une nécessité pour accompagner le jeune vers le droit commun. Un renforcement du caractère éducatif des actions. Le service est en recherche permanente d'un environnement coordonné, clairement identifié entre les acteurs, Le fondement d'une pratique de prévention cohérente et de qualité passe nécessairement par des actions complémentaires les unes des autres.

Une souplesse budgétaire liée à une organisation des règles comptables. Une contribution à plusieurs politiques publiques.

Les équipes de prévention interviennent sur les secteurs prioritaires de la ville : cette réalité permet au service d'avoir une analyse globale et une connaissance de chaque quartier et de ses habitants : les éducateurs possèdent tous un diplôme de travailleur social. Ils ont parfois des compétences croisées en animation, activités physiques et sportives, santé et réductions des risques, interculturelles, en développement social ou culturel.

Le service est une ressource que les partenaires (associations, collectivités, institutions, services de l'Etat) peuvent activer.

La Prévention Spécialisée a une connaissance fine de la jeunesse et de ses difficultés ainsi qu'une lecture permanente et réactualisée des territoires prioritaires. Elle met en oeuvre des méthodes de travail atypiques (aller vers les publics par le travail de rue, interventions à des horaires décalés dans les espaces publics).

Cette dimension d'expertise peut être activée ponctuellement par le milieu rural (analyse de problématiques de groupe de jeunes, sensibilisation aux méthodes d'intervention, travail de rue/animation de rue).

Elle participe à la mise en oeuvre de plusieurs politiques publiques.

La fonction "Ressource du service"

Des principes actifs

Ces principes singuliers permettent de participer au règlement des problèmes individuels rencontrés par les enfants, les jeunes de 6 à 25 ans en voie de marginalisation ou en rupture .

C'est la pratique croisée de ces principes par les éducateurs qui donne corps, sens et efficacité à la prévention spécialisée, en complétant l'existant (ASE, action sociale, éducation populaire, santé..)

Ancré sur un territoire défini, le temps long partagé avec les jeunes et les familles permet à l'éducateur de s'implanter sur celui-ci. Il est un des adultes de référence sur le quartier où il intervient.

Des équipes d'éducateurs de rue en immersion sur les territoires qui établissent des liens de confiance avec les jeunes, les parents et les habitants de Châtelleraut.

Des éducateurs disponibles, structurants qui permettent à des jeunes en difficulté de se confronter par le débat, l'analyse et l'action à leur environnement.

Des accompagnements individuels alliés à des actions collectives éducatives et/ou de prévention. Des actions de territoire qui produisent des effets vertueux pour les jeunes, les habitants. Des éducateurs qui adaptent des pratiques aux nouveaux besoins repérés.

Un travail individuel, collectif et sur le milieu, efficace dans la durée :

La prévention spécialisée en chiffres



Historiquement, le public des équipes de prévention spécialisée est majoritairement un public masculin.

Les garçons sont plus présents dans l'espace public et « occupent » ce dernier. L'équipe de Prévention de Châtelleraut porte une attention particulière aux jeunes filles ce qui permet, par différentes modalités d'actions, d'approcher d'une égalité Femmes-Hommes au niveau du public accompagné.

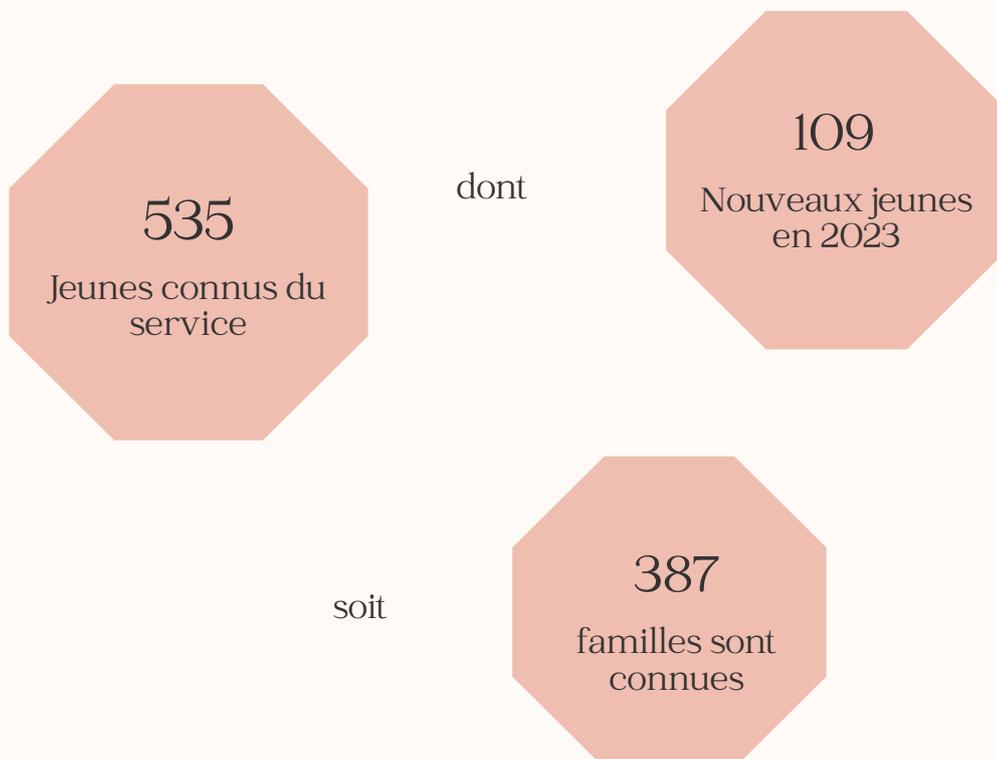
Les actions en direction des préadolescents et l'antériorité de la présence de l'équipe sur les territoires, expliquent le nombre important de familles connues du service.

Qui accompagnons-nous ?

La prévention spécialisée s'adresse, dans leurs lieux de vie, à des préadolescents, adolescents et jeunes adultes aux relations sociales et familiales fragiles et/ou dégradées.

Prioritairement, elle va vers les filles et les garçons de 12 à 21 ans et plus particulièrement les adolescent(e)s de 12 à 18 ans fragilisés par :

- un sentiment d'exclusion ;
 - et/ou l'expérience de la précarité ;
 - et/ou l'insuffisance de présence d'adultes référents qui ne peuvent ou ne veulent s'adresser aux dispositifs habituels d'intégration sociale, culturelle et économique.
- Des jeunes, en "risque d'inadaptation sociale" ou "en voie de marginalisation" pour reprendre les articles L121-2 et L221-1-2° du Code de l'Action Sociale et des Familles nous régissant, peuvent avoir besoin d'un accompagnement individualisé et/ou collectif dans leur construction citoyenne..



Quel type de lien avec le public ?

La prévention spécialisée se distingue par le fait d'« aller vers » tous les publics, sur son territoire.

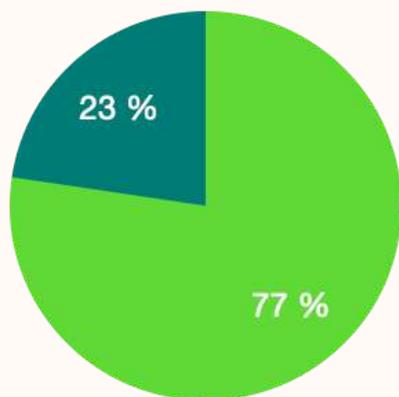
La présence sociale est l'ensemble des « temps d'immersion » des travailleurs sociaux dans l'espace public de vie des jeunes, des familles et des habitants ou dans l'espace privé (domiciles, locaux de quartier ADSEA, centres sociaux, associations...). Cette présence se prévoit sur des temps définis, réguliers et continue comme une permanence d'accueil, ou circonstanciels à l'image d'un temps de présence au secteur jeunes de la maison de quartier ou d'un événement public chez le partenaire associatif.

Le travail de rue est une partie de la présence sociale qui consiste à aller vers les jeunes dans tous les espaces non institutionnalisés où ils se trouvent : rues, places, squares, hall d'immeubles, cages d'escaliers, caves, mais aussi commerces, bars et terrasses..

Il peut prendre plusieurs formes et possède plusieurs objectifs comme des « tours de rue » prédéfinis et réguliers, des maraudes aléatoires ou se fixer sur un lieu de passage pour faire de « l'observation sociale », voir et être visible, pouvoir être trouvé par les jeunes ayant un besoin etc...).

C'est une spécificité historique de la prévention spécialisée par rapport aux autres services éducatifs et sociaux, d'où la dénomination « éducateurs de rue » des professionnels.

● Accompagnement Ponctuel (ASEP)
● Accompagnement régulier (PAEI)



L'accompagnement individuel est un soutien socio-éducatif de proximité, à chaque fois singulier.

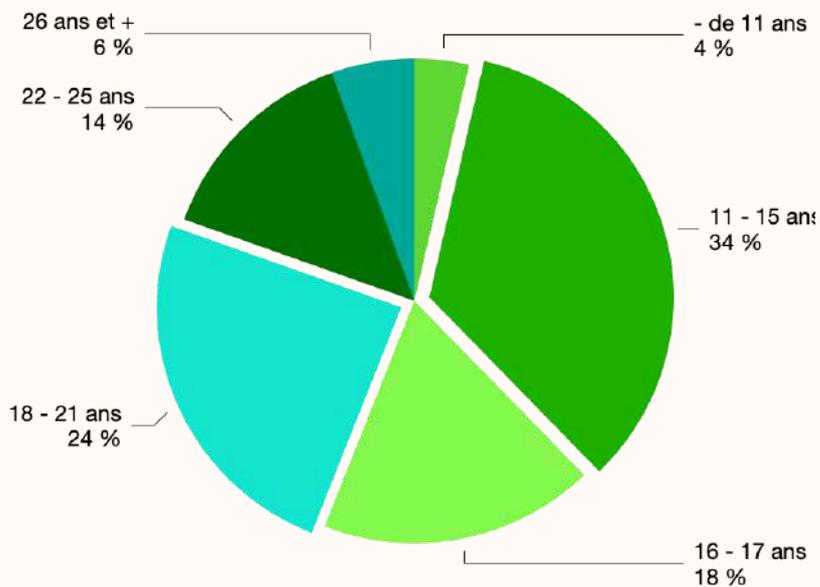
Le nombre d'accompagnement régulier peut paraître faible mais la prévention spécialisée est majoritairement portée à faciliter l'accompagnement régulier par le biais de partenaires avec lesquels elle est constamment en lien. Elle fait le relai entre les besoins et les dispositifs dans une construction de réponses sans cesse adaptées à la demande exprimée par le public. Elle est vectrice de lien entre le public et les institutions dans une démarche d'inscription dans la société et d'autonomie du public.

En maintien du lien

Les jeunes en maintien du lien sont ceux qui restent en lien avec les éducateurs du territoire sans avoir participé à des actions collectives ou fait l'objet d'un accompagnement individuel spécifique sur l'année 2023. C'est une part peu visible et trop peu valorisée de la participation des éducateurs de rue au lien social sur un quartier.

143
jeunes

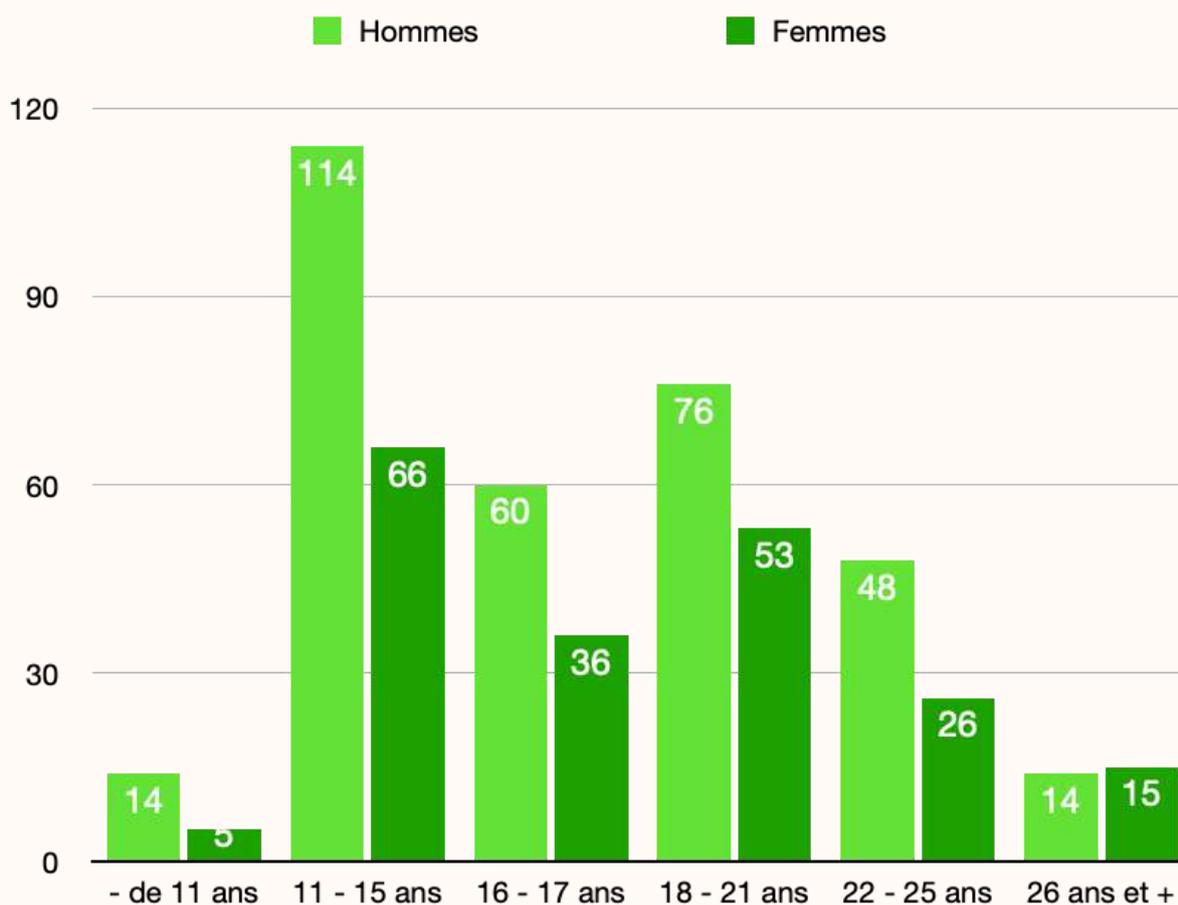
Répartition par tranches d'âges



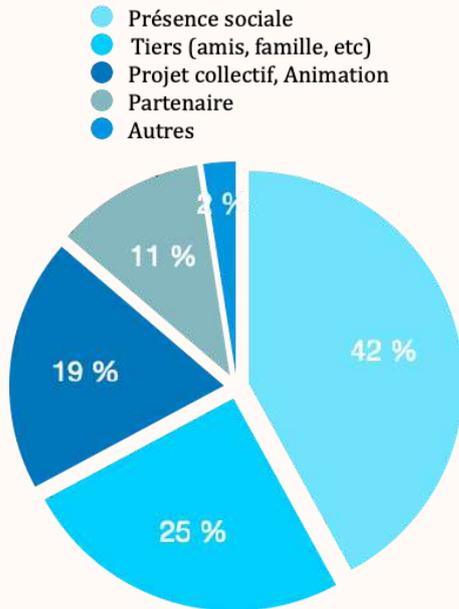
La majorité du public est constituée par les 11-21 ans soit 78 % du total.

La présence de l'animation de rue sur l'équipe de Châtelleraut, qui porte des actions en direction du public "primaire" - "collège", fait apparaître un nombre important de jeunes sur la tranche 11-13 ans.

La moyenne d'âge est de 16,8 ans pour les hommes et 17,7 ans pour les femmes.



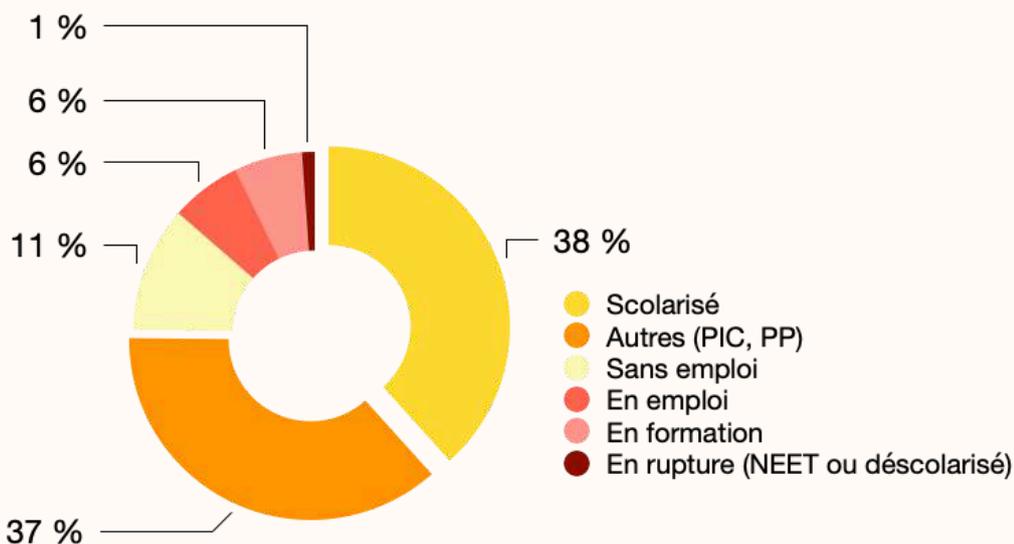
Origine de la rencontre



La présence sociale par le travail de rue est le mode d'entrée en relation privilégié en prévention spécialisée à Châtelleraut. Il représente presque la moitié des rencontres des jeunes accompagnés ce qui vient renforcer l'appellation « Educateurs de Rue » des éducateurs de prévention spécialisée.

Le pourcentage important de rencontres via la famille, les "tiers", montre la qualité de l'inscription de l'équipe auprès des habitants des QPV.

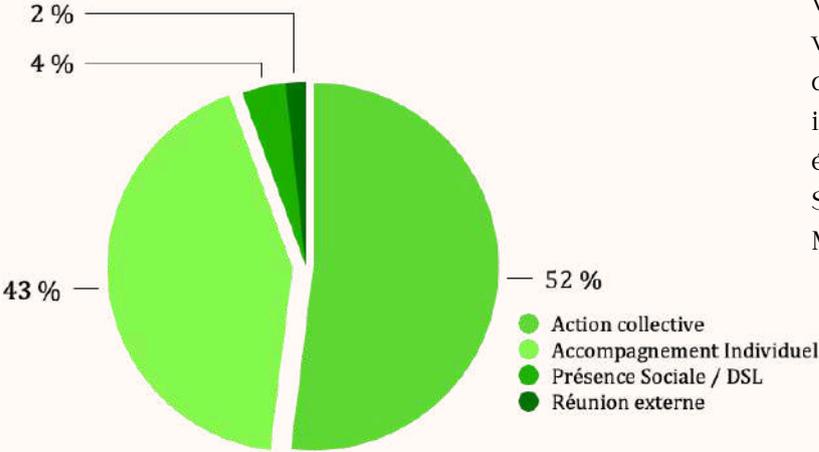
Situation actuelle des jeunes



Nombre d'actions par type

Ces nombres d'actions correspondent au nombre de saisies d'actions envers les jeunes par les éducateurs, sur notre nouveau logiciel de statistiques TRAJECT.

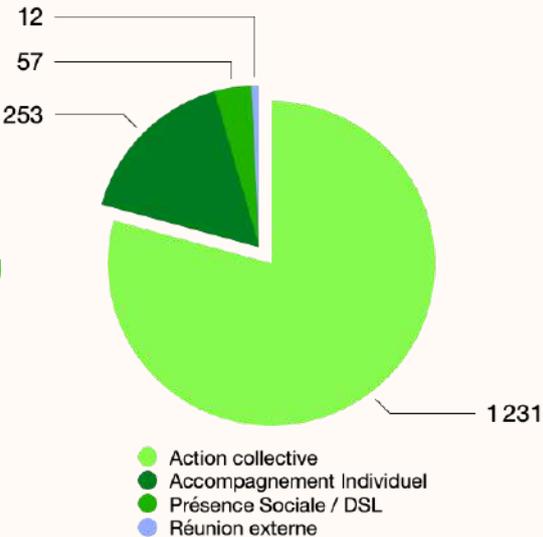
Pour aider à résoudre les difficultés multiples vécues par les jeunes, le nombre de rendez-vous au local de la prévention et d'accompagnement vers les partenaires institutionnels peut être très conséquent : établissements scolaires, services sociaux, Sécurité Sociale, Césam, MDA, CHU, CEGIDD, Mission locale France Travail etc...



Nombre de jeunes participants aux actions

535 jeunes différents sont connus par le service.

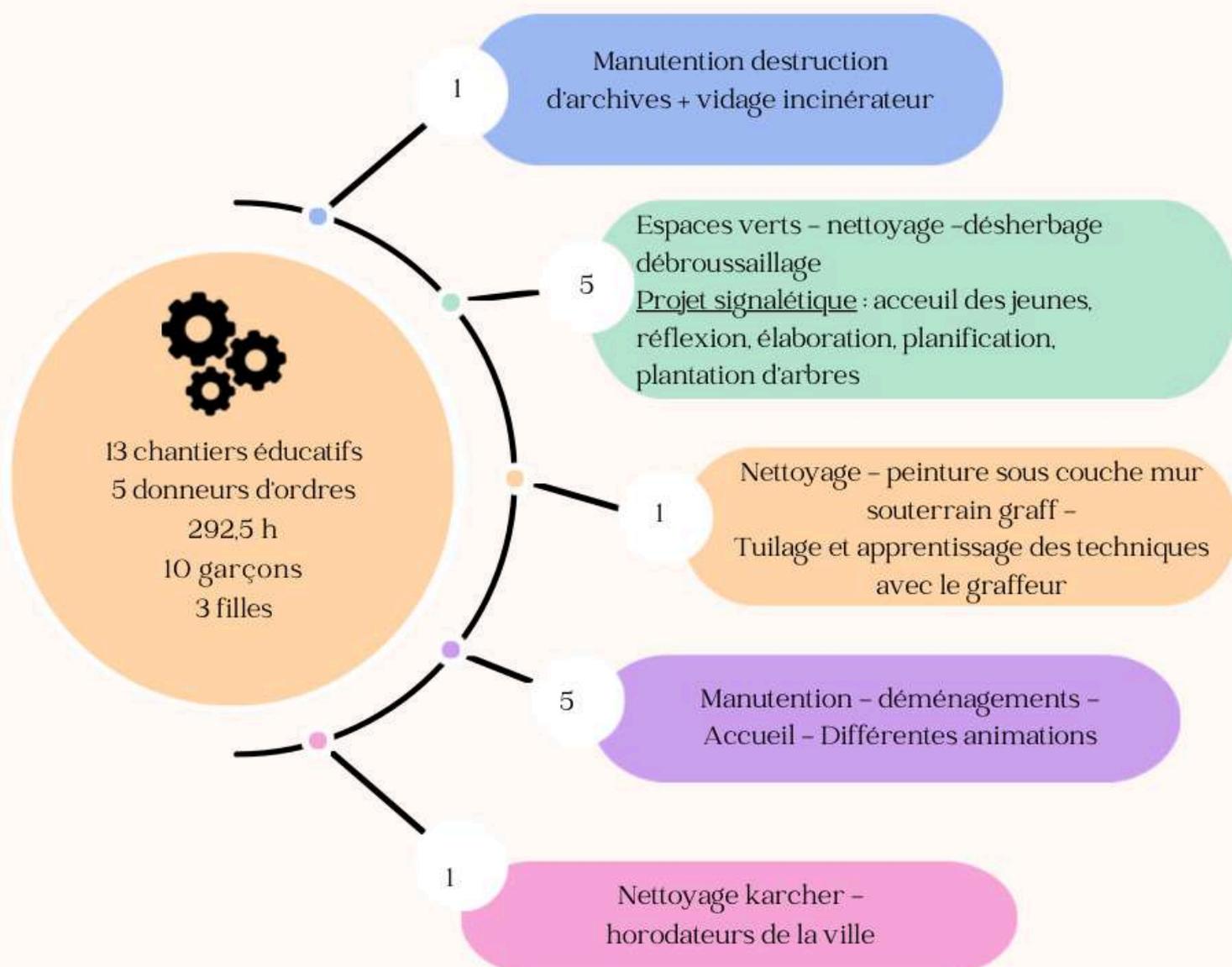
Nombre d'entre eux ont bénéficié d'actions collectives et de soutiens individualisés. Le nombre de participants aux actions collectives est un nombre cumulé.



Les chantiers éducatifs c'est quoi ?

Il s'agit de missions de courte durée, allant d'une demi-journée à une semaine, au cours desquelles les éducateurs encadrent des jeunes, principalement majeurs, tout en travaillant à leurs côtés. Ces jeunes sont employés par l'association intermédiaire "Action emploi" et rémunérés au smic horaire. Les chantiers éducatifs leur permettent souvent de signer leur premier contrat de travail. De plus, ils sont couverts en cas d'accident du travail.

Les chantiers éducatifs de redynamisation par le travail se situent résolument en amont des dispositifs d'insertion professionnelle. Le travail est davantage axé sur la modification des comportements et sur la réduction des risques d'exclusion ou de marginalisation que sur l'insertion professionnelle à proprement parler. Ils sont inscrits dans une démarche éducative globale. Cet outil est pertinent dans la pratique éducative menée par les équipes de prévention. Il répond à une attente forte des jeunes et à une réalité sociale et financière, parfois très précaire pour ces publics.



DONNEURS D'ORDRES
LES ÉTAPES DES CHANTIERS
ÉDUCATIFS
ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE



Prise de contact du donneur d'ordre via le Chef de Service. Demande et infos du chantier

Evaluation du chantier sur place Proposition d'une date et positionnement des éducateurs

Mobilisation des jeunes suivi de l'accompagnement sur les démarches administratives par les éducateurs : (Carte sécu, mutuelle, attestation CAF, compte bancaire ...) RDV Action Emploi

Etablissement du devis par l'assistante pré-insertion, après l'acceptation, inscription des jeunes sur la plateforme d'inclusion. Validation du Pass IAE

Lancement du contrat de travail des jeunes (MAD) auprès d'Action Emploi (AI) Préparation et réalisation du chantier accompagné (Educateurs et ou technicien)

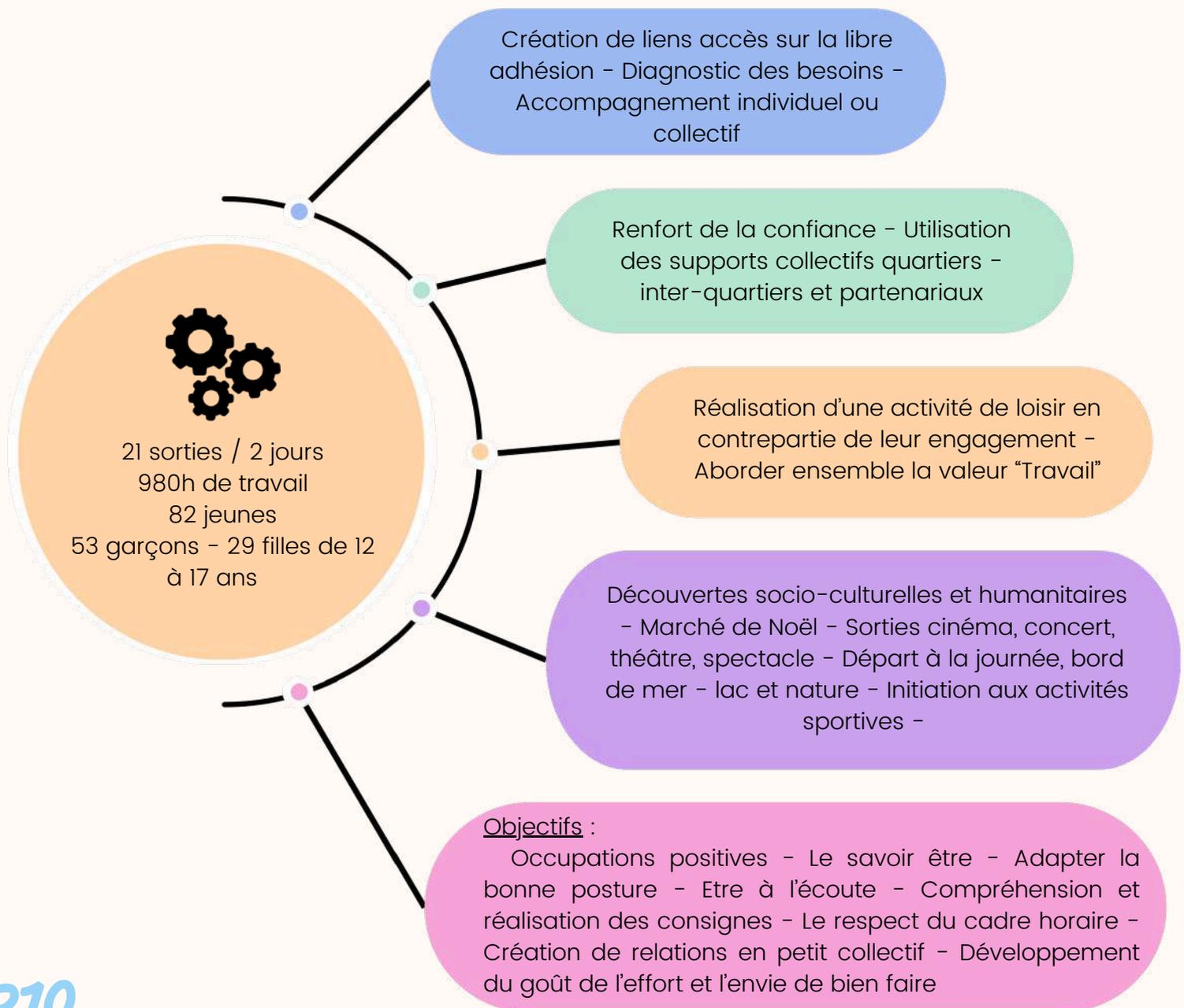
Encouragements et valorisation du travail effectué Débriefing en fin journée Revu des points à travailler et régulation si besoin

Remplir et transmettre le relevé d'heures pour validation bulletin de salaire. Elaboration de la facturation et réception du paiement

LES CHANTIERS LOISIRS, QUELS OBJECTIFS ?

Le chantier loisirs est un outil socio-éducatif qui consiste à proposer des chantiers aux jeunes en échange de loisirs, sportifs, culturels, liés à l'engagement citoyen etc...

- Permettre à des jeunes dont les familles sont en difficulté économique de bénéficier d'activités de loisirs en échange d'un «travail» fourni en amont et, dans le même temps, de bénéficier d'un accompagnement éducatif adapté.
- Restaurer chez les jeunes la juste articulation entre principe de plaisir (loisirs) et principe de réalité (travail) et finalement appréhender la valeur du travail.
- Renforcer l'estime de soi en valorisant des tâches effectuées, faire découvrir des nouveaux domaines de compétences au public et être reconnu positivement sur l'extérieur.
- Effectuer une action d'utilité publique ou écologique.
- Permettre à un public de se maintenir ou de réenclencher des dynamiques de droit commun.



Les actions collectives

Les actions collectives en prévention spécialisée s'adressent aux jeunes qui commencent à s'éloigner du jeu social et qui montrent des difficultés à intégrer des dynamiques de groupe en s'en excluant de fait, ou des jeunes qui pourraient être susceptible de prendre ce chemin. Elles concernent également des jeunes en rupture avec les institutions ou qui ont pu les fréquenter mais qui ont fait le choix de s'inscrire en marge de celles-ci. Elles peuvent enfin s'adresser aux familles des jeunes résidant sur le territoire.

Les séjours, les sorties à la journée ou par demi-journée et activités à thèmes contribuent à la connaissance, à apprendre à savoir, aux savoir-faire, aux savoir-être, à l'ouverture culturelle etc... Ces outils permettent à l'équipe éducative de mettre en place d'autres références, qui produisent des critiques et des choix et favorisent la construction de l'autonomie et la mobilité.

Nous distinguons deux types d'actions collectives :

- Les actions collectives éducatives : elles sont conceptualisées en partant de la problématique du ou des jeunes. Les éducateurs vont alors élaborer avec ces derniers des projets d'activités visant à répondre à leurs besoins, à leurs envies mais aussi avec des visées éducatives. Elles permettent de renforcer les liens de confiance que les éducateurs ont pu tisser avec les jeunes par le travail de rue ou la présence sociale. Ainsi pour chaque jeune, des objectifs éducatifs individuels sont formalisés. Les activités proposées sont alors un outil éducatif pour travailler le rapport à soi, à l'autre, à l'adulte, à la règle, à l'autorité...
- Les actions collectives de prévention : elles se fondent sur une démarche globale de mobilisation des jeunes et de leurs familles pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire. Elles favorisent la participation des usagers afin de leur permettre de contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, à l'éducation et l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et réduction des exclusions. Elles ont pour finalité l'inclusion sociale et la socialisation des jeunes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire. Mais aussi le développement de la citoyenneté à travers la participation et la structuration de projets locaux.

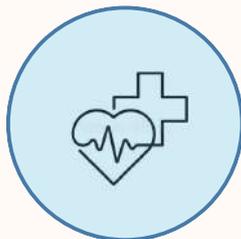
Les actions collectives (suite)



Délégation aux droits des femmes



Soutien à la parentalité



Accès à la santé et lien social



Thématique hygiène et sexualité



Travail sur le bien-être

L'équipe éducative s'appuie sur des actions collectives proposées tout au long de l'année en les adaptant au public féminin. Ces projets induisent la création et le renforcement du lien entre les filles des quartiers et notre institution.

Toute l'équipe éducative est mobilisée dans cette action en lien avec les partenaires et les associations ainsi que les dispositifs existants.

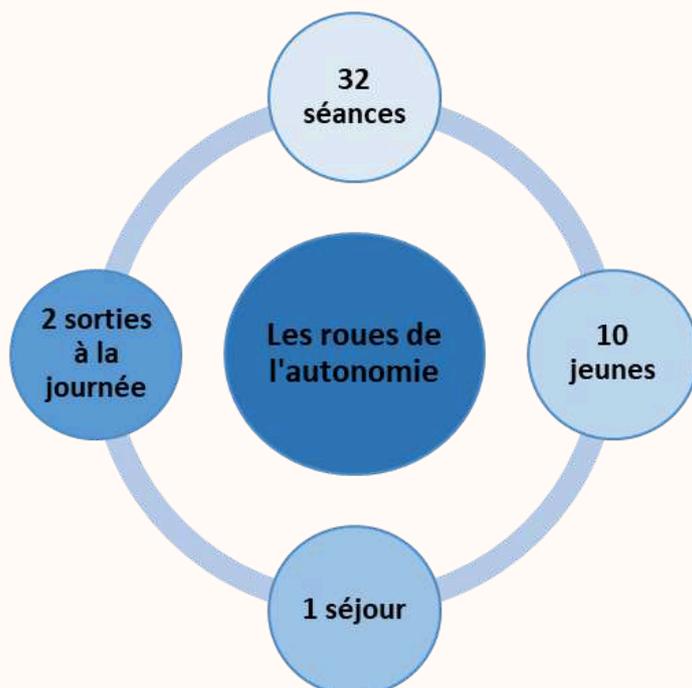
- Mise à disposition par la Ville de la salle de sport
- Coordination des activités sportives via UFOLEP (avec adhésion)
- Interventions adaptées au public féminin axées sur les secteurs de la santé, du bien-être et de la culture, grâce aux professionnels extérieurs.

La remobilisation sociale du public féminin accompagné par notre service dans une activité sportive et culturelle, permet par la qualité des interventions éducatives de travailler à l'épanouissement dans la scolarité, d'échanger sur les relations familiales, de favoriser l'inscription dans un réseau amical et de favoriser l'affirmation vis-à-vis de l'extérieur.



Les éducateurs font le constat que les jeunes rencontrés ont des difficultés pour sortir de leur quartier d'appartenance et plus généralement pour se déplacer, ce qui vient renforcer leur insertion sociale et professionnelle. Ce manque d'autonomie et de mobilité restreint aussi leur accès aux loisirs et, d'une manière plus générale, à la culture. L'atelier Vélo a pour objectifs de:

- Renforcer la mobilité des jeunes par l'utilisation de deux roues non motorisées.
- Responsabiliser les jeunes et les encourager à utiliser un moyen de transport simple, économique et écologique (déplacements ordinaires, loisirs, activités sportives et culturelles...).
- Permettre aux jeunes d'avoir accès à un lieu pour entretenir leur vélo.
- Valoriser les connaissances techniques et permettre le dialogue entre les générations.



Animation de rue

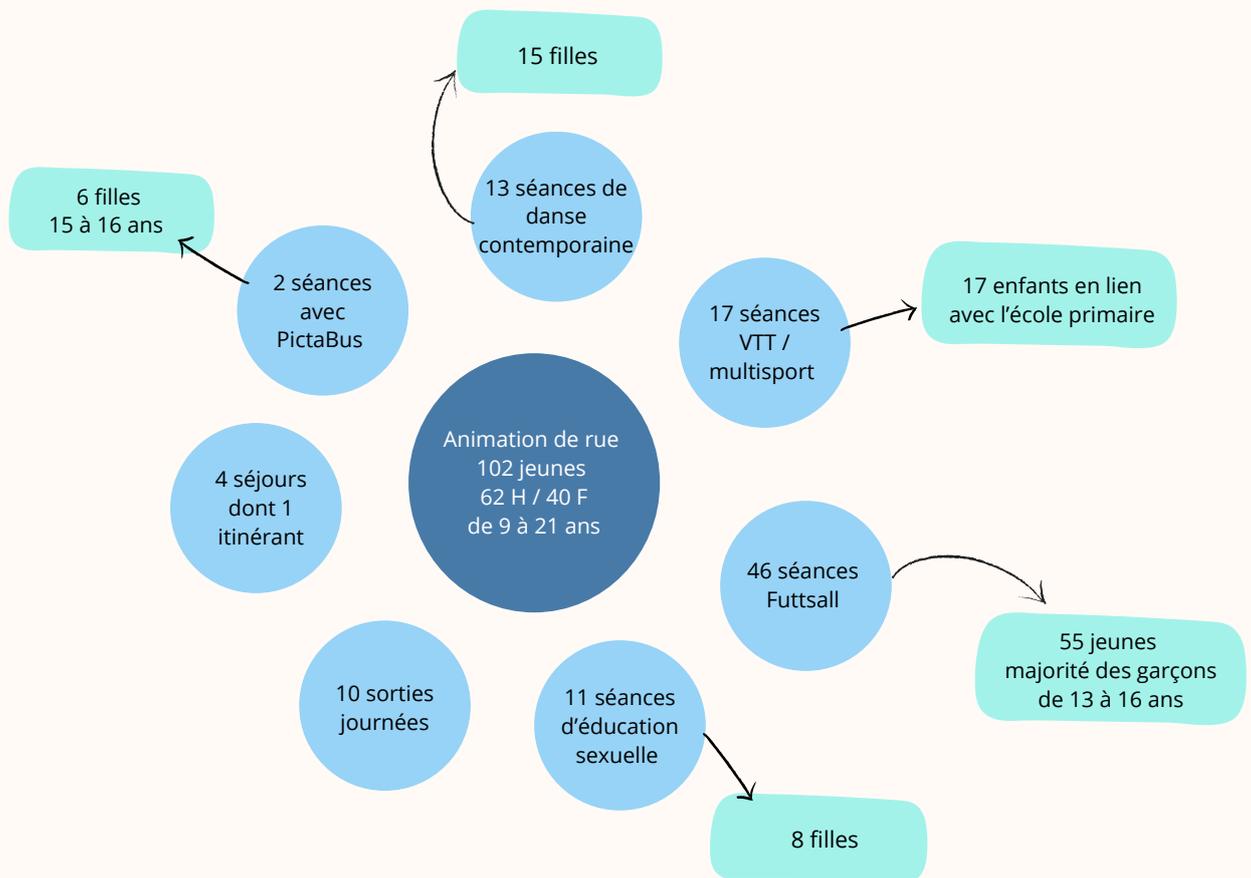
L'éducateur sportif de rue propose et met en place des actions d'animations sportives adaptées dans ou à partir du quartier, grâce à la connaissance des jeunes et des familles et également en lien avec ses collègues de l'équipe de prévention:

- Ces actions peuvent être régulières (tous les mardis après l'école), spontanées (un mercredi après-midi sur demande) ou comprises dans un projet (sortie à la journée, séjour etc...).
- des propositions d'accompagnement éducatif individuel quand il détecte un besoin. Un suivi peut aussi être engagé directement sur demande des familles, de l'éducation nationale ou d'un autre partenaire (PRE, Centre Social etc...).
- des aides à l'insertion socio-professionnelle pour les 16-25 ans dans le cadre de Chantiers Educatifs.

Les actions engagées avec ce public se construisent sur les seuls liens de confiance, cette dernière est partagée et repose sur le cœur de l'action. Elles sont contraintes à une discrétion totale, concernant l'histoire des personnes et de leurs problèmes évoqués. Dans le respect de ce cadre d'intervention, les relations partenariales sont néanmoins multiples et denses pour permettre l'accompagnement individuel le plus adapté possible du jeune vers les institutions de droit commun.

Objectifs :

- Permettre aux jeunes du quartier en voie de marginalisation et/ou en rupture d'avoir une pratique sportive régulière .
- Travailler avec les jeunes le respect des règles et des consignes (sportives, de sécurité et sociales), l'autonomie, le respect des autres et la solidarité.
- Amener les jeunes du quartier vers une pratique sportive en structures de droit commun (clubs de sport, centre socioculturel).



L'animation de rue constitue une forte ressource partenariale. A ce titre, l'animateur de rue participe à plusieurs actions :

- L'aide à la licenciation sportive et accompagnement vers l'engagement associatif (OFC), Séjour au LIORAN avec le collègue G. SAND.
- VTT UNSS et parcours VTT Collège G. SAND.
- Parcours professionnel 4ème G. Sand.
- Sorties pédagogiques et culturelle avec l'école LAVOISIER.
- Café/Thé familles devant l'école LITTRE-LAKANAL en lien avec le PRE.
- Séminaire formation des jeunes bénévoles avec OFC.

Décrochage scolaire

Les objectifs des éducateurs spécialisés en prévention :

- Prévenir le décrochage scolaire, l'absentéisme, les problèmes de comportement et les exclusions en développant des actions éducatives.
- Faciliter l'accès à l'instruction, par le biais de la découverte culturelle et/ou de son environnement.
- Médiatiser les relations et la communication entre les familles, les jeunes et les établissements scolaires.
- Définir des accompagnements individuels ou collectifs en fonction des problématiques identifiées.
- Réinscrire les jeunes dans un parcours scolaire ou de formation professionnelle.

Participation Parcours
découverte 4eme G au collège
Georges Sand

25 jeunes en
accompagnement
individuel

DIFFÉRENTS
PARTENARIATS

Ecoles , Collèges,
Lycées, PRE, Centres
Sociaux

L'accompagnement à la scolarité et la prévention du décrochage sont des préoccupations majeures de la prévention spécialisée.

Les éducateurs sont attentifs aux signes avant-coureurs et très en lien avec les collèges ou le PRE, ils accompagnent individuellement et collectivement les jeunes le plus tôt possible.

Valorisation de l'identité féminine

L'ensemble des éducateurs de rue élaborent et proposent des actions collectives spécifiques tout au long de l'année en direction des filles sur les territoires mandatés, en plus de leur action de prévention spécialisée traditionnelle.

L'équipe utilise de nombreux supports pour répondre aux besoins ou attentes du public féminin. Le choix de ces activités éducatives est orienté vers un contenu pédagogique qui pourra amener directement la réflexion sur toutes les thématiques qui touchent à l'identité féminine et l'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle, dans un espace spécialement dédié ou lors d'animations ciblées.

Activité sportive dans le programme "Sport Filles"

19 séances spécifiquement consacrées aux filles : hockey en salle, football en salle, boxe, basketball, expression corporelle, Pull Ball, sortie vélo en forêt yoga .

Sorties extérieures

Pause estivale, fêtes de fin d'année (restaurant et bowling), sorties sur Poitiers, St-Cyr et le Futuroscope

Sorties bien-être

2 sorties à la Roche-Posay

Les éducateurs de rue favorisent l'initiative et la création de projet, la responsabilisation dans l'élaboration de leurs activités et de façon plus générale toute forme de pouvoir d'agir en faveur de la condition féminine, de manière individuelle ou collective. Cette dynamique constante favorise l'émancipation du public féminin pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes de genre, pour être pleinement actrices de leur insertion sociale et de leur projet de vie.

Accompagnements individuels

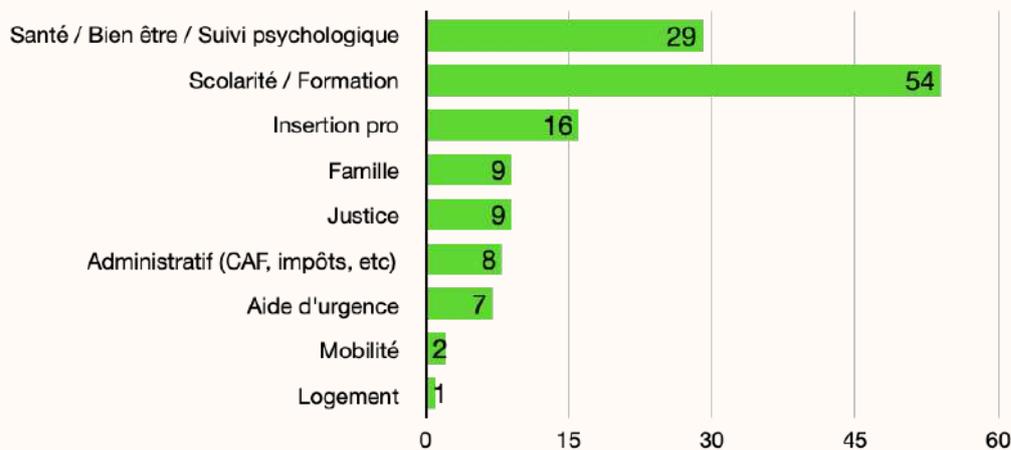
La prévention spécialisée se compose de trois grandes modalités d'actions :

- Les actions sur le territoire (présence sociale, travail de rue, observation sociale et analyse, soutien aux partenaires, développement social local).
- Les actions sur les groupes (travail auprès des groupes de jeunes ou de parents, actions collectives).
- Les actions d'accompagnements individuels (travail d'accroche et de construction de la relation de confiance, accompagnement individualisé, aide ponctuelle et maintien du lien).

Ces trois modalités d'actions se retrouvent dans chaque équipe de prévention spécialisée, mais avec des proportions différentes afin de s'adapter aux réalités de chaque territoire et aux besoins du public.

L'accompagnement individualisé prend généralement la plus grande part du travail des éducateurs pour garantir l'épanouissement personnel des jeunes, ainsi que répondre spécifiquement aux problèmes concrets et aux difficultés rencontrées dans leur parcours de vie.

Nombres d'accompagnements par domaine



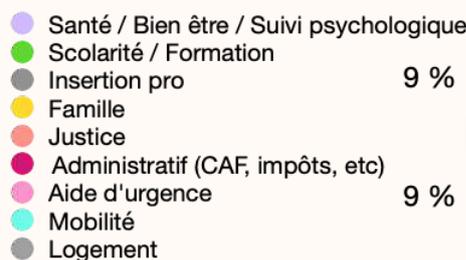
LOISIRS / SPORTS
/ CULTURES

104

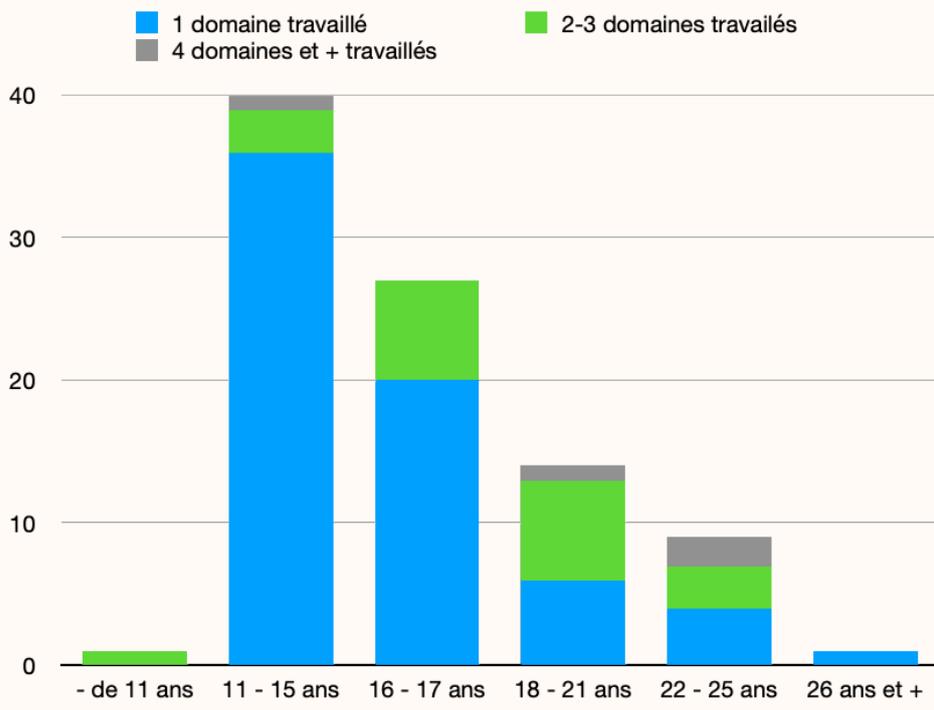
Le plus grand nombre d'accompagnement individuel se fait dans les domaines du sport, des loisirs ou de la culture. La priorité des éducateurs quand ils rencontrent un jeune est de s'assurer qu'il ait accès à des expériences positives lors de ses temps libres, de le présenter à la maison de quartier s'il ne la connaît pas, d'aider les parents pour l'inscription dans un club...

Pourcentage d'accompagnements par domaine

Ramener les jeunes vers le milieu associatif du quartier, favoriser un tissu de prévention naturel et participer au développement social local sont des objectifs historiques de la prévention spécialisée.



Répartition des jeunes par cumul des risques sociaux

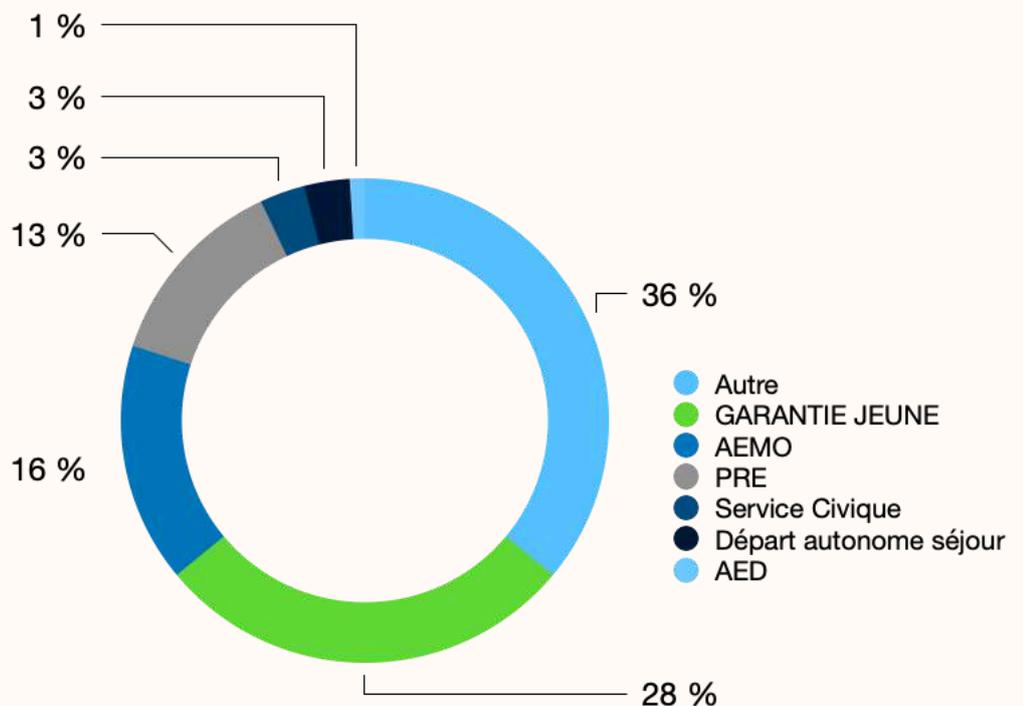


Parmi l'ensemble des jeunes référencés par le service 73%, ont bénéficié d'un soutien lié à au moins un risque social identifié par les éducateurs et/ou un partenaire.

Le cumul détecté des risques sociaux est le plus important à l'âge du collègue.

Plus tôt ces difficultés multiples sont repérées, plus le travail de prévention primaire par des accompagnements individualisés sera efficace, à l'image de la lutte contre le décrochage scolaire, contre la reproduction des inégalités sociales, culturelles et de genre, contre l'entrée dans la délinquance...

Répartition des jeunes par prise en charge éducative



La prévention spécialisée c'est aussi...

La prévention spécialisée c'est une mission de protection de l'enfance, c'est une participation active à la prévention de la délinquance sur les territoires sur lesquels elle intervient mais la prévention spécialisée c'est aussi "de l'activité cachée" qui peut être chronophage pour les éducateurs et qui n'apparaît jamais dans le rendu compte de ce que nous faisons.

La PrèV c'est aussi une personne âgée qui réside dans le même immeuble que nos locaux d'accueil et qui sonne régulièrement pour que les éducateurs l'aide à remplir un dossier dématérialisé d'accès aux droits, à imprimer un document, ...

Des demandes de familles d'information sur les dispositifs existants en termes d'aide sociale : CAF, CPAM, dispositifs d'insertion professionnelle, de santé. Ce sont aussi des accompagnements pour répondre à un monde administratif dématérialisé de plus en plus éloigné des capacités des familles résidants en QPV.

Des demandes d'aide de jeunes ou d'habitants pour se constituer en association, écrire des statuts, écrire un projet pour un séjour financé par la CAF et ainsi rendre les habitants acteurs de leur territoire et de leur action sur ce dernier.



Et beaucoup d'autres choses plus modestes mais inscrites dans une continuité de disponibilité qui font des éducateurs des "habitants " inscrits sur les territoires et constructeurs d'un "nous" à la fois individuel et collectif. Un bonjour, une écoute sans jugement. Les éducateurs de rue sont des fabricants de liens sociaux par leur continuité de présence et d'inscription dans les relations, les familles, les jeux relationnels des habitants permanents des QPV.

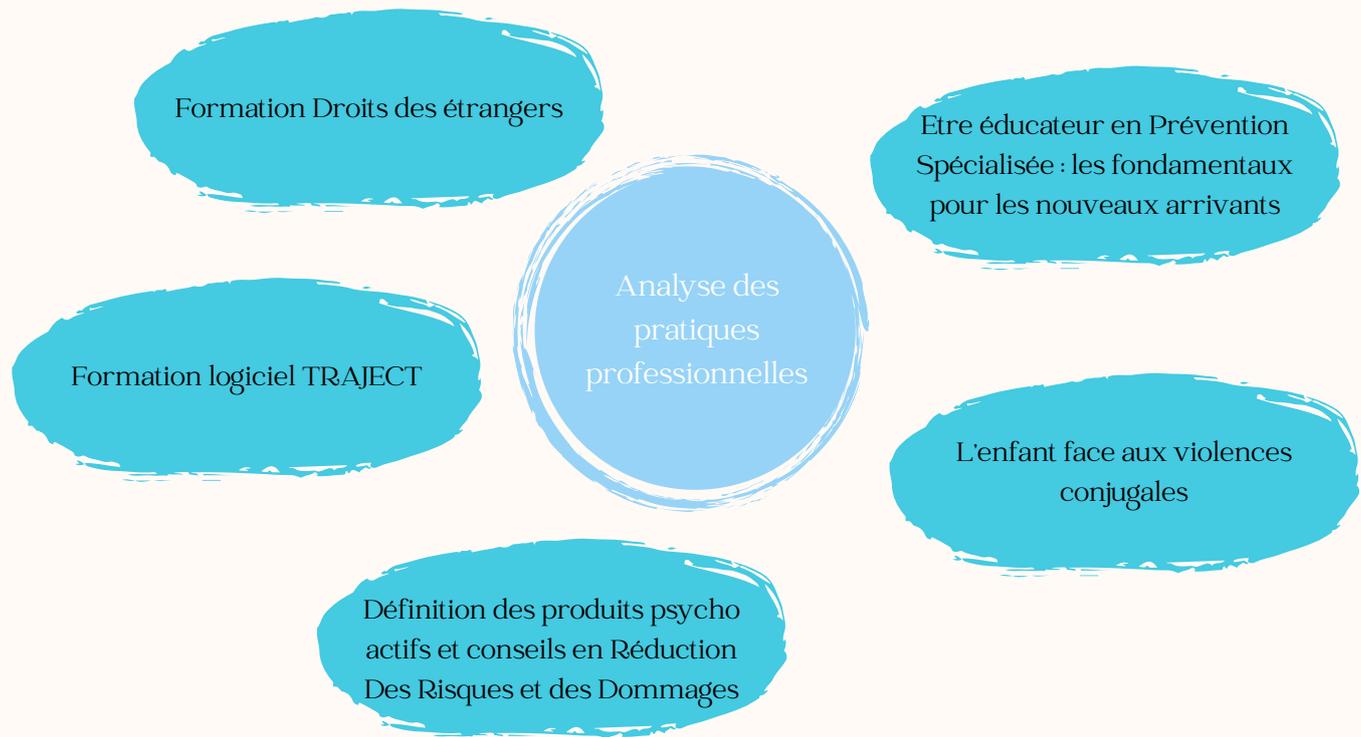
La prèV c'est aussi la confiance des habitants en la possibilité d'une porte toujours ouverte et sécurisée sans jugement mais sans compromission non plus et dans la franchise d'un rapport de confiance construit sur la durée.

La veille professionnelle

L'action des professionnels dans les quartiers au plus près des populations les plus défavorisées requiert un engagement important qui doit être soutenu et équilibré avec des temps de distanciation et de réflexion.

Pour cela les espaces de formation et d'analyse de la pratique sont indispensables.

Il s'agit également d'assurer la sécurité des équipes du public, puisque les professionnels sont amenés à encadrer des groupes et des activités de chantiers, physiques et sportives.



les EI / EG et les réclamations

Le dispositif d'évènement indésirable ou d'évènement indésirable grave est une procédure associative instaurée en 2017 et s'inscrivant dans le cadre de l'arrêté du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médico-sociales.

Aucun EI/EIG n'a été déclaré en 2023. Une démarche de sensibilisation est prévue en 2024 par la responsable qualité de l'ADSEA 86 pour s'assurer de la bonne connaissance des procédures.

De même, aucune réclamation n'a été exprimée en 2023, comme en 2022. Les possibles plaintes et réclamations des usagers des services sociaux et médico-sociaux, pour nous les jeunes et les familles, doivent pouvoir être transmises aux responsables du service et de l'association dans un but d'amélioration continue. Un dispositif existe avec une adresse mail dédiée ainsi qu'une communication à travers des affiches et des cartes avec flashcode. Des cahiers de réclamation vont être mis en supplément dans tous les locaux de quartiers en 2024.

Composition équipe

Châteauneuf

Jérôme Hengan

Se sont succédées : Lucie Modeste,

Aurore Métro, Sarah Ibrahim

Ozon

Benoit Tassez

Anais Chesseron

Gregor Delétang (Animateur de rue)

Renardières – Le Lac

Sylvie Tanneur

Sébastien Vaudon

Chef de service :

Christophe Thurieau

Directeur :

Emmanuel Delestre

Directeur Adjoint :

Jean-Yves Michaud

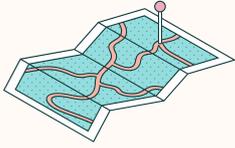
Secrétariat :

Isabelle Mazereau

Téléphone : 05 49 15 28 64

mail : prev.chatel@adsea86.fr

Perspectives 2024



- Formation diagnostic de territoire avec un géographe



- Réactualisation des projets de territoire



- Finalisation du projet de service



- Sécuriser le poste d'animateur de rue et de chef de service



- Mise en œuvre du Pacte Local des Solidarités (PLS)



- Asseoir les relations de confiance avec la collectivité locale

Partenaires financiers



Partenaires opérationnels



Merci à tous ceux qui ont œuvré à nos côtés en 2023, pour faire en sorte qu' une partie des rêves de cette jeunesse devienne une réalité !